



Pas de consensus sur la feuille de route proposée par le Brésil

Lors de la réunion du Conseil général des 22 et 23 juillet, l'Inde a rejeté la feuille de route proposée par le Brésil pour faire avancer les négociations agricoles, affirmant qu'elle ne souhaitait pas qu'un processus informel contourné le Comité de l'agriculture en session spéciale (CoASS – ou groupe de négociation agricole) et crée un précédent. Le Brésil a consulté les membres pendant des semaines en vue de soumettre sa feuille de route au Conseil général en juillet. L'Inde a déclaré que le CoASS devait rester la procédure principale pour discuter puis approuver la feuille de route avant de la soumettre au Conseil général pour décision.

Une semaine plus tôt, lors d'une réunion informelle du Comité des négociations commerciales/chefs de délégation (TNC/HOD) tenue les 15 et 16 juillet, le Brésil a souligné qu'il avait écouté attentivement les commentaires des membres sur sa feuille de route et avait apporté des modifications à sa proposition pour inclure des éléments de la proposition du Groupe africain sur le même sujet.

À ce moment-là, très peu de membres (à l'exception du Tchad et de la Zambie) ont réitéré leurs préoccupations concernant le processus par lequel le Brésil entendait adopter sa proposition (c'est-à-dire des discussions en dehors du CoASS). Cependant, personne n'a exprimé d'opposition forte au contenu de la proposition.

En fait, le Brésil était convaincu que son projet révisé, qui comprenait des formulations du Groupe africain, serait adopté lors de la dernière réunion du Conseil général avant la pause estivale. Les modifications du Brésil se reflétaient principalement dans le calendrier de mise en œuvre proposé, qui était moins agressif que celui initialement suggéré.

En effet, dans la version révisée, la proposition suggère que le président du CoASS, l'ambassadeur Alparslan Acarsoy de Turquie, fournisse, sur la base des contributions des membres, des calendriers annuels de négociation pour discuter de tous les aspects, y compris des éléments et de la méthodologie de chaque sujet agricole énuméré dans la proposition.

La proposition demande également au président du groupe de négociation sur l'agriculture de diriger les négociations sur les stocks publics à des fins de sécurité alimentaire (PSH), le mécanisme de sauvegarde spécial (SSM) et le coton, conformément aux mandats de la décision ministérielle de Nairobi.

Elle recommande que les hauts fonctionnaires (SOM) "se réunissent un an après la CM13 et fassent des recommandations pour l'avenir", et qu'une autre réunion SOM ait lieu six mois avant la CM14 pour examiner les progrès des négociations, notamment sur le PSH, le SSM et le coton. Enfin, les membres doivent s'efforcer "d'adopter un cadre agricole complet avant la CM14 et de travailler à la réalisation de modalités" qui équilibrent leurs intérêts tout en tenant compte de leurs priorités en matière de sécurité alimentaire, qui doivent être mises en œuvre dans des délais à déterminer par eux-mêmes.

Le président du Conseil général, l'ambassadeur norvégien Petter Ølberg, a demandé aux membres de discuter de cette question cet automne au sein du CoASS, sous la direction de l'ambassadeur Acarsoy.

Soutien important à la reconduction rapide du mandat de la Dr Ngozi en tant que directrice générale

Plus de 60 membres, dont le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine et l'UE, ont exprimé leur soutien à la proposition du Groupe africain de nommer Dr. Ngozi pour un deuxième mandat dès que possible.

Le Groupe africain a souligné que cette décision permettrait aux membres de se concentrer sur les préparatifs de la 14e Conférence ministérielle de l'OMC (CM14) qui se tiendra au Cameroun en 2026, car la reconduction anticipée de Dr. Ngozi évitera que le processus de sélection du directeur général ne chevauche la préparation de la CM14. Le processus de sélection du directeur général doit commencer au moins neuf mois avant la fin du mandat du titulaire, qui, dans ce cas, est fixé à août 2025.

L'ambassadeur Ølberg contactera donc les délégations pour voir s'il existe un consensus pour démarrer le processus. En attendant, Dr. Ngozi, qui avait précédemment déclaré qu'elle n'avait pas encore décidé si elle souhaitait briguer un second mandat, a été invitée à déclarer formellement son souhait de le faire. Elle a déclaré qu'elle prenait très au sérieux cette suggestion et qu'elle était très favorable à l'idée de briguer un second mandat. Elle consulterait sa famille et répondrait aux membres dès que possible.

Il est à noter que les États-Unis n'ont pas commenté cette question. Cela dit, le soutien que Dr. Ngozi a reçu des pays en développement – notamment du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) – pourrait être trop important pour qu'un autre candidat puisse l'emporter. Il convient de noter que le groupe ACP représente une grande partie des membres. De plus, aucun des grands acteurs ne semble insatisfait du travail accompli par Dr. Ngozi jusqu'à présent, a déclaré un responsable du commerce à Genève.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.producteursdepoulet.ca, www.lesleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca www.producteursdoeufs.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-92

